

VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UN APPRENTI ?

Délégez la rédaction de votre

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

et le dépôt du dossier auprès de votre OPCO

www.campusdesmetiers45.fr



CAMPUS
des **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

CHEFS D'ENTREPRISE, faites-vous ACCOMPAGNER par votre CAMPUS



MANQUE DE TEMPS !

ERREURS, INCOMPLÉTUDES...

INSÉCURITÉ !

RÉMUNÉRATIONS ?

NON-CONFORMITÉ...

OBLIGATIONS
RÉGLEMENTAIRES ?

INTERLOCUTEURS ?

EXONÉRATIONS ?

RETARD !

FORMALISME
ADMINISTRATIF ?

TÉMOIGNAGE



Pascal BLASZCZYK

Vice-Président de la CMA CVL en charge de l'Accueil Relation Client et Formalités

Je suis convaincu qu'embaucher un(e) apprenti(e) est une formidable occasion de transmettre son savoir faire. Néanmoins, lorsque je sillonne mon territoire, je rencontre de nombreux chefs d'entreprise qui souhaitent recruter mais qui sont freinés par les contraintes administratives et juridiques.

La prestation délivrée par votre Campus a justement vocation à rassurer le futur employeur et lui permettre d'envisager son recrutement en toute sérénité.

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT À LA RÉDACTION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La rédaction du contrat d'apprentissage et l'accompagnement pendant toute la durée du contrat sont aujourd'hui essentiels, car la rédaction du contrat est très souvent erronée. Cela représente près d'un contrat sur deux.

Votre Campus vous apporte toute son expertise et vous accompagne.

BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS PERSONNALISÉS

DU RECRUTEMENT...



- Informations sur la démarche de recrutement d'un(e) apprenti(e)
- Informations sur la réglementation relative à l'apprentissage
- Étude individuelle/spécifique de votre projet de recrutement

Un accompagnement opéré par le **Pôle Orientation Insertion Professionnelle (OIP)** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire

JUSQU'AU DÉPÔT DU CONTRAT !



- Rédaction simplifiée et sécurisée de votre contrat d'apprentissage grâce à la signature numérique du contrat et de la convention de formation
- Prise en charge de son suivi (avenant, rupture)
- Délégation de dépôt du dossier auprès de l'OPCO avec mandatement du Campus

Le **Pôle Contrats** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire vous accompagne dans cette démarche.



➤ COMMENT FAIRE ?

Téléchargez directement la fiche de renseignements sur :
campusdesmetiers45.fr
et renvoyez-la dûment complétée à
campus45_contrats@cma-cvl.fr

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

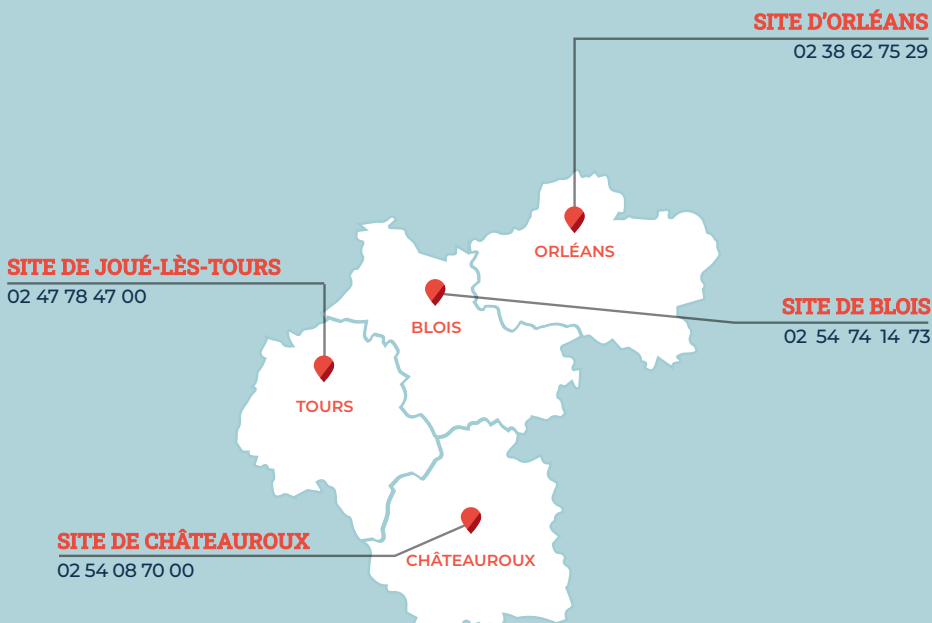
Du lundi au vendredi

Par téléphone
de 10h00 à 12h00
de 14h00 à 16h00

Accueil physique
de 14h00 à 16h30

➤ campus45_contrats@cma-cvl.fr

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



CAMPUS
des *Métiers*
et de l'*Artisanat*
CENTRE-VAL DE LOIRE

campusdesmetiers45.fr

